

Echo' militant



AVRIL 2019

L'Edito

VALERIE VUILLE, RESPONSABLE RÉSEAU ET COMMUNICATION

L'année 2019 commence fort pour le Codap avec le lancement de sa nouvelle identité visuelle ! L'association a vécu ses premiers succès avec son café des libertés «Démocraties au pied d'argile, droits humains fragiles» au Fifdh ou encore un vélo-tour sur la thématique des droits humains et déjà d'autres activités comme le premier Cod'échange de l'année sur la thématique des droits de l'enfant ou encore le Cod'action plaidoyer international se profilent ! Mais cette édition des Echos Militants est avant tout pour nous l'occasion de revenir sur l'année qui s'est écoulée et les différentes activités qui ont été organisées. En parcourant ses pages, vous aurez ainsi l'occasion de revenir sur les succès du Codap en 2018. De quoi, nous l'espérons, vous mettre l'eau à la bouche pour l'année à venir !

GRAND ANGLE

La traite infantile en Afrique de l'Ouest

AFISSAT KAMARA - JURISTE, BÉNÉVOLE AU CODAP

La traite d'êtres humains est loin d'être un phénomène nouveau. Elle représente une violation manifeste et intolérable des droits fondamentaux de la personne humaine. Chaque année, cette abomination touche environ 1, 2 millions d'enfants dans le monde, en particulier en Afrique de l'Ouest.

La protection des droits de l'enfant a été l'objet de nombreuses initiatives législatives qui garantissent dignement les intérêts de ces derniers. Pourtant, des millions d'enfants dans le monde sont encore aujourd'hui victimes de traite, de travail forcé, d'exploitation sexuelle, de servitude, de mendicité, de mariage forcé et bien d'autres formes d'abus. De nos jours, il est clairement établi que cette pratique particulièrement méprisante constitue une forme moderne d'esclavage.

Modern slavery exists because it is profitable

Rappelons tout d'abord que la traite d'êtres humains, autrement appelée l'esclavage moderne, représente la 3ème activité criminelle internationale la plus lucrative après celle des armes et de la drogue. Les bénéfices illicites qui résultent de cette pratique s'élèvent à environ 32 milliards de dollars par année. En 2016, il a été observé que 45, 8 millions de personnes étaient réduites à l'esclavage moderne dans le monde dont 25 % représentaient des enfants.

L'Afrique de l'Ouest constitue l'un des foyers qui abritent le nombre le plus massif de victimes de traite en touchant plus de 2 millions d'enfants. Ce phénomène peut s'opérer de manière transnationale. Dès lors, les flux de déplacement des enfants s'effectuent depuis les pays d'origine tels que le Bénin, le Mali, le Togo, le Burkina Faso vers les pays de destination connaissant des conditions économiques et sociales plus prospères et stables qui en font un pôle d'attraction pour la traite d'enfants. Parmi eux, on compte principalement la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Gabon et le Ghana. La traite peut également revêtir un caractère interne où les enfants sont amenés à quitter les zones rurales pour rejoindre les zones urbaines en allant travailler chez des familles plus aisées. Au Bénin par exemple, la plupart des enfants victimes de la traite proviennent des régions pauvres du nord du pays et sont envoyés en direction des villes de Cotonou et de Porto Novo.

Généralement, les enfants victimes de ce fléau sont acheminés vers les pays de destination pour effectuer des travaux de nature agricoles dans le commerce de production d'huile de palme et de cacao en Côte d'Ivoire ou au Mali par exemple. Ce type de tâche concerne principalement les garçons ; certains gagnent moins de 20 centimes par jour. Au Nigéria, près de 4 millions de garçons âgés de 10 à 14

ans sont soumis au travail forcé contre 3, 5 millions pour les filles. Les garçons sont plus actifs dans l'agriculture, les plantations, les mines et les conflits armés ainsi que dans les activités illicites de stupéfiants. Les jeunes filles font plus souvent l'objet d'exploitation sexuelle, de domesticité et sont surtout employées comme « commerçantes ambulantes » dès leur plus jeune âge. Cette dernière pratique, très largement répandue au Bénin, au Togo, au Mali, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire notamment consiste pour ces enfants à parcourir des kilomètres à pieds dans la ville, produits de vente portés sur la tête, afin de les rendre visibles et d'attirer le plus d'acheteurs. D'autres filles venant essentiellement du Bénin et du Togo sont amenées vers le Gabon et le Nigeria pour y accomplir le travail domestique.

Témoignage

« Notre travail, c'était de vendre du pain. [...]. On vendait du pain sur le marché, on marchait de 6 ou 7 heures du matin jusqu'à la nuit. À la fin de chaque journée, on donnait tout notre argent à notre patronne. On recevait 75 francs CFA (environ U.S. 15 cents) par jour pour notre déjeuner. [...]. La patronne n'était pas gentille avec nous. Si on ne vendait pas tout le pain en une journée, elle nous battait avec un bâton » (témoignage de deux jeunes filles victimes de traite au Togo âgées de onze et douze ans).
« J'entends une voiture qui s'arrête très brusquement, trois personnes sortent de la voiture, ils me balancent à l'intérieur comme si j'étais un animal. C'étaient des personnes que je n'avais jamais vues de ma vie et à partir de là j'ignorai ce qui se passait, jusqu'au moment où après avoir été violée, maltraitée et battue, on m'a dit que je devais me prostituer pour un de ces hommes-là »

Une enfance compromise

Les conditions de travail de ces enfants sont atroces : la plupart travaillent 7 jours sur 7, ont l'obligation de se lever très tôt le matin (5, 6 heures) pour débiter leur journée de travail et finissent très tard (22, 23 heures). De plus, les adolescents dorment souvent sur les lieux de travail. Ils sont apeurés, craintifs ou affaiblis physiquement et sont victimes de violences diverses, répétées. La majorité de ces jeunes adultes très précoces ne sont plus scolarisés et ne vivent qu'aux dépens de leur employeur qui abuse de leur état de faiblesse en les condamnant aux pires formes d'exploitation ; « avant de partir, les patrons nous disent.

que nos enfants ne feront pas de travaux difficiles mais on apprend qu'ils font du travail forcé » (témoignage d'une mère béninoise). L'emploi des enfants dans les activités illicites telles que le trafic de stupéfiants, le travail forcé, le commerce sexuel, les conflits armés et la domesticité est néfaste pour leur développement physique et mental. Ils assument ainsi de grandes responsabilités d'adultes et finissent par être totalement privés de leur enfance.

La notion de traite est réprimée et définie expressément dans le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée à son art. 3 let. a. Elle désigne : « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».

Il existe également toute une palette d'instruments juridiques, ratifiés par la quasi-totalité des états ouest africains, qui interdisent cette abomination. Parmi eux on compte principalement la Convention relative à l'esclavage de 1926, les deux Pactes internationaux de 1966, la CDE et son protocole additionnel, les conventions de l'OIT N 182, 105, 29 et 138 mais aussi la Charte africaine du bien-être de l'enfant et les constitutions et lois nationales des états africains.

Force est de reconnaître que l'extension du dispositif juridique relatif à l'interdiction de la traite infantile constitue un réel progrès dans la lutte contre cette abomination. On observe que nombre d'instruments internationaux, régionaux et nationaux régleme-nt la matière et contribuent de ce fait à favoriser la protection de l'enfance. Toutefois, on constate aujourd'hui qu'il existe un profond décalage entre le droit et la pratique

qui touche près de 45, 8 millions de personnes dans le monde dont 25 % représentent des enfants. Le droit n'est donc pas respecté et par conséquent, les droits des enfants sont totalement bafoués. Il importe de souligner aussi que la traite d'enfants reste un phénomène particulièrement complexe à facettes multiples qui rend son éradication difficile.

Afin de mettre un terme définitif aux souffrances de ces millions d'enfants, la lutte contre ce fléau suppose de la part des gouvernements, la construction d'un environnement propice à la protection de l'enfance. Cela doit passer impérativement par l'adoption de mesures immédiates, concrètes et effectives à tous les plans (répressif, législatif, préventif, institutionnel, etc.). Veiller au strict respect du droit, lutter contre l'impunité des auteurs et la confiscation de leurs profits, mener des campagnes de prévention et de sensibilisation, chercher à identifier constamment les victimes et à garantir leur réintégration, combattre la corruption et éradiquer les causes de ce fléau reflètent les mesures urgentes et fondamentales qui doivent être entreprises pour mener à bien cette mission. Garantir la mise en œuvre de ces stratégies globales de lutte contre la traite infantile est donc capital pour que la pratique puisse concorder avec le droit. Précisons que cette considération exige avant tout des dirigeants africains une réelle volonté de faire changer les choses et d'intensifier considérablement leurs efforts en vue de vaincre cette abomination. À tous les gouvernements ouest-africains, vous avez le précieux pouvoir de changer durablement l'avenir de ces enfants menacés qui méritent d'être dignement protégés. Cependant, lutter contre la traite infantile est aussi l'affaire de tous ; « le fait que notre société compte encore plus de 40 millions de personnes victimes d'esclavages moderne est une honte pour nous tous. [...] Ceci est aussi lié à la discrimination et aux inégalités dans le monde actuel. À cela s'ajoute une tolérance choquante face à l'exploitation. Nous devons mettre fin à tout cela. Nous avons tous un rôle à jouer pour changer la situation actuelle – le monde des affaires, les gouvernements, la société civile, chacune et chacun d'entre nous » (Paroles du Président et fondateur de la Walk Free Foundation).

VIE DU CODAP

L'année commence en fanfare!



L'année 2019 débute par un véritable succès! En effet, jamais le Codap n'aura vu autant de monde à son café des libertés organisé durant le Festival du film international et forum des droits humains (Fifdh). Sur le thème «démocratie aux pieds d'argile, droits humains fragiles, cette discussion a été organisée en partenariat avec Peace Watch et Peace Brigade International.

Haut en couleur

VALERIE VUILLE, RESPONSABLE RÉSEAU ET COMMUNICATION

En 2018, le Codap se dotera d'une toute nouvelle identité visuelle ! Haute en couleur, l'arrivée de celle-ci sonne le lancement officiel de la nouvelle stratégie du Codap et de son parcours.

Bleu, orange, vert et violet, 4 couleurs qui désignent les 4 étapes du parcours Codap révèlent aussi le dynamisme de l'organisation. Chaque activité s'est ainsi vue attribuer une couleur et ainsi une propre identité. Le Codap gagne en cohérence et en lisibilité sans rompre avec le cœur et les valeurs du Codap. « Il était important pour nous de pouvoir retravailler la stratégie visuelle du Codap afin de mettre l'organisation en valeur, explique Vuille Valérie, chargée de réseau et de communication. Grâce au formidable travail de Mathilde Michel, qui a mis sa créativité et ses compétences au service du Codap, nous avons réussi à relever ce défi ! »

COD'ÉCHANGE

Une société idéale, le temps d'une journée

VALERIE VUILLE, RESPONSABLE RÉSEAU ET COMMUNICATION

Le 13 octobre, le Codap, d'alliance avec le collectif 17 octobre et la maison de quartier Vaudagne à Meyrin ont célébré la journée internationale du refus de la misère. Retour sur une journée riche en couleur et en revendications.

Le soleil se lève sur la place des Cinq Continents à Meyrin le samedi 13 octobre. Il faut dire que le temps est radieux pour un mois d'octobre. Tant mieux, car pour cette journée mondiale du refus de la misère, les activités ne manqueront pas. Déjà les membres du collectif s'activent pour installer leur stand au marché de Meyrin. Une question simple trône sur le stand : « Quelle est votre société idéale ? ».

Les réponses ne manquent pas et interpellent. Certains pensent que la société est perdue, tandis que d'autres rêvent à un monde égal et sans pauvreté. D'autres encore, pensent à une société plus tolérante, sans discriminations. Les paroles de chacun et chacune sont ensuite exposées sur un panneau. « Cette activité du porteur de parole permet de créer le débat et

d'éveiller la curiosité des passant-e-s, explique Chantal Schneider, co-présidente du collectif. Chacun et chacune en arrivant peut lire les paroles des autres et réagir. »

La matinée se termine et le groupe migre vers la maison de quartier Vaudagne. Celle-ci co-organise l'événement avec le collectif 17 octobre. A l'arrivée, on s'active pour installer les tables. La maison Vaudagne, employé-e-s, jeunes et bénévoles ont passé la matinée à préparer un bon repas. La journée continue ainsi de moments conviviaux en moments conviviaux. Après le repas, des groupes de paroles sont installés d'un côté. On parle santé, éducation et discrimination. De l'autre coté, des activités créatrices sont proposées pour petits et grands.

A la fin de la journée, chacun-e est fatigué mais heureux-se. Les moments forts n'ont pas manqué et la parole s'est libérée. Pour clore cette journée en beauté, les participant-e-s se retrouvent autour de contes et d'un apéritif. Le temps encore une fois de rêver

Public, mais pas inclusif

Le 29 septembre 2018 le Codap a inauguré sa première formation Cod'échange avec le fil conducteur « Espace public, mêmes droits pour tou-te-s ? ».

Formation d'une journée d'introduction aux droits humains, le Cod'échange est la première étape du parcours Codap. Il a ainsi pour objectif d'ouvrir la porte et d'élargir les perspectives des participant-e-s. Objectif atteint pour ce 29 septembre, puisque les débats ont été riches, tout comme les découvertes. Grâce à la participation de l'association Be You Network, mais aussi des membres du collectif 17 octobre, de refus de la misère, les participant-e-s ont pu échanger sur les questions genre et LGBT mais aussi sur les cas des personnes en situation de précarité.

La journée s'est close en beauté avec une table ronde en présence de Sylvain Thévoz, député au Grand Conseil à Genève et Natasha Stegmann, présidente de l'association MilleSeptSans, contre le harcèlement de rue. Pour les curieux et curieuses, le podcast de la table ronde est disponible sur notre site internet !

E 'CODAP

« E-Codap a utilisé un langage compréhensif, facile et adapté à tous ceux qui veulent apprendre »

THIBAUT BACHMANN, STAGIAIRE EN COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

125 étudiant-e-s ont pu bénéficier des formations du Codap en 2018. C'est la première année que les formations du Codap touchent un nombre de militant-e-s des droits de humains aussi important. Étendre la base des bénéficiaires, c'était l'un des objectifs de la nouvelle stratégie formulée en début d'année. Notamment grâce à l'intégration d'un nouvel outil de formation à distance. Cette nouvelle édition des Echos Militants est l'occasion de dresser un premier bilan des objectifs accomplis à travers les témoignages des participant-e-s.

Kouadio N'guellia Yves Arsène, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture de Côte d'Ivoire (ACAT-CI)

« Contrairement aux précédents cours en ligne que j'ai pu suivre, la formation E-Codap a utilisé un langage compréhensif, facile et adapté à tous ceux qui veulent apprendre. D'abord, la formation à distance offre au participant une option de liberté dans un temps repartit et raisonnable qui lui donne la possibilité de passer en revue tout ce qu'il n'a pas compris. J'ai pu travailler à mon rythme et la mise à disposition de cas pratiques et les exercices m'ont permis de vraiment approfondir les modules. Grâce aux évaluations qui étaient impératives et aussi la correction qui s'en suivait, j'ai mieux compris mes limites dans la formulation d'une problématique et d'un cadre logique. Ensuite, elle permet de résoudre parfois le problème d'indisponibilité. Elle se démarque ainsi d'autres formations en ligne où les contenus ne sont pas téléchargeables et visionnables plusieurs fois, ce qui m'a permis de partager le contenu avec mes amis défenseurs des droits humains. Enfin, elle aide le participant à se familiariser aux outils informatiques. »

Koffi Djedje Christian, Koffi Djedje Christian Conseil (KDC Conseil)

« Comme carence, je pourrai dire que je m'attendais à des références bibliographiques ou des supports électriques auxquels nous pourrions avoir accès pour approfondir nos connaissances sur la question de droit humain. Selon mon expérience, il est intéressant de se familiariser au formateur, soit par sa voix ou par ses vidéos de formations avant les présentiels ; Aussi, il faudrait organiser des forums des participants supervisés par le formateur, ne serait-ce qu'un jour dans la semaine après corrections des exercices sur des questions/réponses un peu complexes. »



COD'ACTION

Grande nouveauté du Codap : le CAPI

MORGAN VITALIS FLOC'H - STAGIAIRE COORDINATRICE DU COD'ACTION PLAIDOYER

12 jeunes militant-e-s des droits humains de sept pays différents se sont rendus début novembre à Genolier pour la toute première édition du Cod'Action Plaidoyer International (CAPI). Entre présentations théoriques et mise en application dans des simulations, retour sur 10 jours intenses.

Le 9 novembre dernier, cinq femmes et sept hommes sont repartis dans leurs pays respectifs, la tête remplie d'outils et de connaissances sur le plaidoyer international. Ces militant-e-s des droits humains ont pu pendant dix jours, participer à la première édition du Cod'Action Plaidoyer International qui s'est déroulée à Genolier (VD). Entre ateliers théoriques et exercices de simulation, ces derniers ont acquis des compétences tangibles leur permettant, une fois rentrés dans leur pays, de rédiger et de soumettre des rapports d'ONG aux institutions onusiennes, notamment pour l'Examen Périodique Universel. Aperçu de ces dix jours.

Les ateliers de la formation

Des ateliers sur la vérification de l'information, sur les techniques de rédaction d'un rapport ONG, sur les particularités du plaidoyer international ou encore sur comment pitcher son projet ont été donnés à la fois par des expert-e-s de la Genève Internationale et par les bénévoles et membres de la permanence du Codap. Ces ateliers théoriques ont été accompagnés de temps de simulation où les participant-e-s, par groupe de deux, se sont exercés au tri et à la classification d'informations ou encore à la rédaction d'un rapport alternatif et d'un document de plaidoyer (lobby paper). Ces documents leurs ont ensuite servis lors de rendez-vous avec de faux diplomates, donnant lieu à des situations assez cocasses lorsqu'ils se sont retrouvés à devoir parler en anglais avec le faux représentant de l'Allemagne !

En complément, des ateliers sur les différents systèmes régionaux des droits humains, sur les institutions onusiennes et leurs interactions, ou encore sur la gestion de projet et la stratégie de financement de plaidoyer ont permis aux participant-e-s d'avoir une vue d'ensemble de la thématique et de faire des liens directs avec leurs projets sur le terrain.

Les visites à Genève

La formation a été ponctuée de trois sorties à Genève. Après avoir tant bien que mal mis tout le monde dans les minibus et voiture, la fine équipe s'est d'abord rendu au Haut-Commissariat des Droits de l'Homme pour deux présentations sur le HCDH en général et sur les Procédures Spéciales. Le lundi la journée entière s'est déroulée à Genève. Et quelle journée ! Après avoir visité la Mission Permanente Suisse, la désormais traditionnelle dégustation de fondue aux Bains des Pâquis en a ravi (et déplût) à plus d'un ! Pour bien digérer rien de mieux qu'une visite guidée des bâtiments la Genève Internationale, avant de se rendre au Palais des Nations pour l'exploration de cet endroit symbolique. Entre

apprentissage et découvertes, séances photos et shopping à Manor, cette journée fut l'une des plus satisfaisante pour les participant-e-s, d'autant plus qu'ils ont eu l'occasion d'assister à 5 minutes de l'examen du Sénégal devant le Conseil des Droits de l'Homme. La dernière demi-journée à Genève, la projection du documentaire « Demain Genève » et les tables rondes qui en ont suivi, ont donné un aperçu de la vie associative genevoise et inspiré les participant-e-s pour le développement de leur propre projet.

Les moments de convivialité

Bien évidemment, pas de formation Codap sans dynamique de groupe ! Ces différents jeux et activités ont créé une véritable cohésion de groupe après avoir appris à se connaître les uns les autres. Tant les moments de fête, comme la soirée culturelle ou le Discodap, que les temps plus sérieux (tels que la soirée débat et le salon des activités) ont rendu possible des échanges riches en tout point. Bénévoles, membre de la permanence, participant-e-s, tous ont contribué à faire de cette première édition du Cod'Action Plaidoyer International un moment inoubliable et qui redémarre, sans aucun doute, une longue lignée de formations Codap toutes aussi prometteuses les unes que les autres

Temoignage de Monsieur AÏOUNOU K. Gilchrist Anthéonor participant CAPI 2018.

Le code d'Action Plaidoyer International CAPI 2018 organisé par le CODAP a été pour moi une expérience merveilleuse. J'ai particulièrement aimé cette formation qui a su combler nos attentes et qui a traité des différents mécanismes de protection des droits fondamentaux, en particulier l'examen périodique universel, les organes de traités, les rapporteurs spéciaux mais aussi la gestion de projet. Elle est venue à point nommé pour renforcer mes compétences à un moment où je ressentais le besoin d'une formation spécifique pour redimensionner mon engagement dans mon pays et m'intégrer dans le plaidoyer en faveur des droits humains. Je tiens sincèrement à dire un grand merci à toute l'équipe du CODAP qui est restée attentive à nos préoccupations jusqu'à la fin de la formation. En particulier mes salutations vont à la coordinatrice, Morgane Vitalis, de cette édition, félicitation pour avoir assuré une bonne organisation. J'encourage tout jeune défenseur/-euse des droits de humains qui a envie de se renforcer quelque soit le domaine de formation à aller vivre cette expérience unique à Genève. Cette expérience en vaut la peine car elle nous a donné beaucoup de plaisir et des moments de qualité de partage d'expérience et de culture à travers des activités ludiques. Malgré le fait que ma formation de base ne soit pas en droits, j'ai pu comprendre et participer aux divers échanges grâce à la flexibilité des formatrices. C'est l'occasion pour moi de saluer les formatrices qui sont resté-e-s tout le temps à l'écoute de chaque participant-e et aussi très sympas et courtois-es. Plein de Bisous à tou-te-s mes collègues de cette promotion, nous sommes désormais une famille très engagée pour le droit des humains.

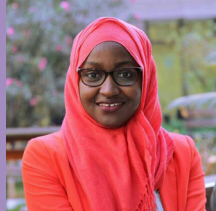
SUIVI-CODAP

Des projets en veux-tu en voilà

VALERIE VUILLE, RESPONSABLE RÉSEAU ET COMMUNICATION



PRISILA



MARIAM

Le Cod 'action gestion de projet, c'est deux formations de 10 jours en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso, des rencontres, des partages et beaucoup d'engagement. C'est aussi un jury qui désigne les projets qui bénéficieront des suivis pays. Retour à des jeunes pour la mise en place de leur projet. Retour avec les 4 lauréats sur leur projet.

Que retenir—vous en particulier de votre expérience au Cod 'action gestion de projet?

Prisila: l'expertise dans la gestion des projets dans le domaine des droits de l'Homme. La conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet nécessite le respect de tout un schéma à suivre. La formation m'a permis de renforcer mes acquis et développer des compétences plus techniques en la matière.

Mariam: Ce que je retiens en particulier, ce sont toutes les belles rencontres que j'ai faites (organisateur et participants), de voir toutes ces personnes avec qui je partage les mêmes engagements, les mêmes combats, les mêmes difficultés, les mêmes ambitions.

Prisila, Avec quels besoins / attentes vous étiez—vous inscrites?

Je m'étais inscrite dans l'attente de bénéficier de connaissances plus approfondies dans l'appréhension de la notion de Droits de l'Homme et renforcer mes compétences techniques dans la gestion des projets.

Pourquoi à votre avis, de tels projets sont importants et si sollicités?

Prisila: De nos jours, les populations sont de plus en plus victimes de violations de leurs droits fondamentaux dans le monde et surtout en Afrique. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs d'ordres économiques, politiques et socio-culturels. C'est donc à juste titre que de tels projets sont importants et si sollicités pour mieux comprendre et résoudre ces problèmes.

Mariam: Je dirai aussi que ce genre d'initiative est très important, car elle crée un lieu du donner et du recevoir entre des militants de droits humains de différents pays qui

partagent leurs expériences et bonnes pratiques ; tout en offrant un apprentissage peu commun et plus stimulant à travers des exercices pratiques, concrets.

Parlez—moi de votre projet gagnant, quel est votre objectif, votre terrain et pourquoi?

Prisila: L'objectif général de mon projet est de « contribuer à l'élimination de toutes formes de violences à l'égard des travailleuses du sexe et des jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle dans la ville d'Abidjan d'ici fin mars 2019 ». Il a pour cible les travailleuses du sexe et les jeunes filles en situation d'exploitation sexuelle. Le choix de cette cible s'explique par la très grande vulnérabilité de cette population par rapport à la gent féminine générale. En Côte d'Ivoire, un tiers des femmes, soit près de 4 millions d'entre elles, affirment avoir été dans leur vie victimes de violences. En plus, la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle touche moins d'un enfant sur 100 au sein de la population. Tous ces chiffres décrivent le phénomène alarmant que subissent ces femmes et ces jeunes filles.

Mariam: Mon projet à moi consiste à la réalisation d'activités de sensibilisation et de formation pour l'abandon des mutilations génitales féminines, à l'adresse d'un large public de tous âges. Il s'agira de sensibiliser les leaders religieux et coutumiers qui ont une grande influence sur les populations, sur les méfaits de l'excision sur la santé et le développement de la jeune fille ; mais aussi de former 20 femmes et jeunes membres d'association pour qu'ils relaient le message au sein de leurs associations et leurs communautés ; et pour finir d'organiser un concours de chant ouvert aux jeunes (avec différents genres musicaux) qui devront écrire une chanson pour l'abandon des MGF ; la chanson du lauréat sera enregistrée et diffusée sur les réseaux sociaux et dans plusieurs radios locales.

Comment voyez—vous votre projet et votre avenir dans 1 année?

Prisila: Dans une année, je vois mon projet se déployer à grande échelle, c'est-à-dire sur toute l'étendue du territoire national ivoirien pour contribuer considérablement à l'élimination de toutes formes de violences à l'égard de ces femmes et jeunes filles en situation de très grande vulnérabilité.

«Grâce au Codap, j'ai pu continuer à parfaire mes connaissances en matière de plaidoyer international et apprendre à donner une formation. Mais plus, encore j'ai pu faire de magnifiques rencontres tant humaines que professionnelles. »

ADAM AMOUSSA, FORMATEUR INVITE AU COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Impressum

Codap
22 rue de Rotschild
1205 Genève

Mise en page:
Valérie Vuille

Rédaction:
Valérie Vuille
Afissa Kamara
Thibault Bachmann
Morgane Vitalis

Avec le soutien de :

La Ville de Genève
Le Canton de Genève
L'Office fédéral des assurances sociales
Movetia
Plan-Les-Ouates

